

# La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la  
Fédération française de course d'orientation  
Rédaction : commission communication

N°82 - Juillet 2017



✖ PRATIQUES SPORTIVES P.1

Trophée CO multisports

✖ JEUNES P.1

Licences

Concours vidéo

✖ MÉDICAL P.2

Certificats

Signalement Tiques

#PointPresse

Retrouvez tous les articles  
qui traitent de  
la course d'orientation  
ou de la FFCO  
dans l'espace presse  
du site fédéral.

## PRATIQUES SPORTIVES

### O'SEZ LE RAID MULTISPORTS !

La finale du trophée National CO Multisports FFCO aura lieu les 26 et 27 août près de Loches, à Ferrière sur Beaulieu.  
Si cette épreuve est ouverte à tous les raiders confirmés ou pas, un classement pour cette finale sera effectué pour les licenciés FFCO.

Pour les HD20 et +, deux raids par équipe de 2 (licenciés), trois catégories :

- Raid Ultra (Hommes, dames et Mixte)
- Raid Aventure (Hommes, dames et Mixte)

Les jeunes seront aussi de la partie ! Un raid, deux catégories HD12-14 et HD16-18.

C'est le COTS qui organise cette belle finale CO Multisports (tout en orientation) et la ROC37 sera la 8ième édition.

Inscrivez-vous vite !

## JEUNES

### LICENCE UNSS/UGSEL

Pour favoriser le passage de la pratique scolaire à la pratique fédérale, la FFCO reconduit son offre promotionnelle et propose à nouveau aux licenciés UNSS et UGSEL pratiquant la course d'orientation, la gratuité de la première licence FFCO (part fédérale). Cela sera valable à partir du 1er septembre 2017. Charge aux clubs de prendre en compte cette information pour adapter leur coût de première licence jeune en conséquence.

Pour bénéficier de la gratuité de la part fédérale sur la première licence jeune licencié UNSS et UGSEL, le club doit inscrire normalement le nouveau licencié et envoyer en parallèle à l'adresse [contact@ffcorientation.fr](mailto:contact@ffcorientation.fr) le scan de la licence UNSS ou UHSEL du jeune. La FFCO procédera au virement de la part fédérale des licences sur le compte du club en fin d'année civile.

### CONCOURS VIDEO

**Cette année, la commission jeunes renouvelle son concours vidéo dont l'objectif est de mettre à l'honneur les écoles de course d'orientation. Si vous souhaitez faire partager l'ambiance et le dynamisme de votre école, n'hésitez plus et participez au concours !**

Pour participer, il suffit pour l'école de CO de réaliser une vidéo humoristique de moins de trois minutes sur la course d'orientation et de l'envoyer à la fédération avant le 10 octobre 2017. Des bons d'achats de matériel de course d'orientation seront distribués sur tirage au sort et sur mention spéciale décernée par la commission jeunes.

Plus d'infos

# La Lettre O'clubs

Bulletin électronique d'information interne de la  
Fédération française de course d'orientation  
Rédaction : commission communication

N°82 - Juillet 2017



- ✖ PRATIQUES SPORTIVES P.1  
Trophée CO multisports
- ✖ JEUNES P.1  
Licences
- Concours vidéo

- ✖ MÉDICAL P.2  
Certificats
- Signalement Tiques

## #PointPresse

Retrouvez tous les articles  
qui traitent de  
la course d'orientation  
ou de la FFCO  
dans l'espace presse  
du site fédéral.

## VIE FÉDÉRALE

### CONDITIONS MÉDICALES POUR LE RENOUVELLEMENT DES LICENCES

Pour rappel : dispositions du code du sport relatives au certificat médical modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5) ainsi que par le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport et le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5).

**À compter du 1er juillet 2017, lorsqu'un certificat médical ne sera pas exigé pour renouveler la licence, le sportif ou son représentant légal attestera avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques d'un questionnaire de santé. À défaut, le sportif sera tenu de produire un nouveau certificat médical pour obtenir le renouvellement de la licence.**

**Dans votre espace licencié, vous pourrez trouver les documents mis à jour : bulletin d'adhésion, questionnaire santé (et son attestation) ainsi que le certificat médical.**

[Plus d'infos](#)

### APPLICATION SIGNALEMENTTIQUES

Depuis cette semaine, l'INRA- (Institut National de la Recherche Agronomique) a rendu disponible sur les stores mobiles (iPhone et Android) une application cartographiant les piqûres de tiques sur tout le territoire.

L'application, dans un premier temps, explique les bons gestes de prévention, en cas de piqûres, et informe sur la maladie de Lyme

Plus intéressant, l'application permet aussi d'enregistrer les piqûres de tiques sur humains, ou sur animaux, et de les projeter sur une carte.

Les données communiquées par la communauté créent une base de recherche pour les scientifiques afin d'estimer les risques et améliorer la prévention.

